



Didier Galant
Président

AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports
Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 03 avril 2023

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01 avril 2023

Présents : R.BARRET, B.BECOUZE, L.CARRIER, B.CHAMPIAT, B.CHOGNE, T.DARPIN, R.FRADIN, D.GALANT, J.MICHALLAT, J.P.RAY, B.REURE, C.ROUX.

Excusé : J.HETAULT

Invités : A.GRANS DORF, Y.DROUIN

Le premier sujet abordé est celui de la mise en place de l'outil de gestion globale AEROGEST pour :

- gérer -les réservations du DR 400 et du FK9
-les locations d'emplacements

- enregistrer : -les vols
-les paiements
-les cotisations de tous les membres -pilotes ou non-
-les infos licences - visite médicale - qualifications -

Tous les membres du C.A., qui avaient reçu avant la réunion du présent Conseil leurs codes d'accès Aerogest pour tester son fonctionnement et éventuellement poser des questions, ont conclu que son maniement ne différait guère de Goboko ou du système d'enregistrement des vols actuellement utilisés.

Toutefois, afin que tous les membres du club puissent se familiariser avec son emploi, un support avec des explications détaillées sera rédigé et des séances de démonstrations seront organisées avant le passage des systèmes actuels vers Aerogest , ce qui devrait

intervenir vers fin avril ; dans l'intervalle, tous les membres à jour de cotisation recevront leurs codes d'accès.

DANS L'IMMÉDIAT ET JUSQU'À L'ANNONCE OFFICIELLE DU BASCULEMENT IL N'Y A PAS DE CHANGEMENT POUR EFFECTUER LES RÉSERVATIONS ET LES ENREGISTREMENTS DES VOLIS

TRESORERIE

JEAN PIERRE RAY actuel Trésorier ayant fait part de sa décision de démissionner une recherche de candidatures est adressée à tous les membres du club ; que ceux qui sont intéressés par cette responsabilité veuillent bien en faire part au Président ou à un membre du C.A

A.G. FFA

Didier Galant a assisté au Congrès des Aéroclubs FFA qui s'est déroulé à Clermont-Fd et résume les sujets abordés.

La FFA comme beaucoup d'autres organismes connaît des difficultés financières dues à des pertes au niveau des sponsors et des subventions et à la baisse du nombre de licenciés.

Avec les tensions internationales actuelles les zones réservées à l'entraînement des militaires et impossibles à survoler se multiplient - particulièrement dans le Centre - restreignant l'activité aéronautique de loisir.

Autre évolution : le remplacement de l'essence 100 LL par un carburant plus cher.

L'arrêt de la parution du magazine Info Pilote dans sa version papier très onéreuse est envisagé.

Dans les points positifs : les bonnes relations avec la DGAC - les formations théoriques - la certification du premier avion électrique par l'EASA

Plusieurs commissions de réflexions sont constituées :

- commission financière avec R. Fradin, B. Chogne et D. Galant pour instituer un contrôle de la trésorerie
- commission «recherche d'élèves» avec C. Roux, T. Darpin, B. Becouze et B. Chogne pour pallier le manque actuel de pilotes en formation
- commission «actions collectives» avec L. Carrier et D. Galant pour dynamiser les activités de voyages, de constructions et autres.

Toutes les idées trouvées seront soumises à l'approbation du CA

QUESTIONS DIVERSES

Afin d'éviter les erreurs et les contestations concernant les données relevées sur les horamètres, la solution proposée à tous les pilotes est de faire une photo avant la mise en route et une autre après l'arrêt moteur.

Les aéromodélistes, lors des Journées Portes Ouvertes ou du Patrimoine, pourront exposer des modèles mais pas faire de démonstrations en vol, interdites en présence du public.

L'achat d'un nouveau four pour le club-house est envisagé.